

CHEQUE ENERGIE – AUDIT PARTIEL: PROCESSUS INDUSTRIELS

Analyser une thématique spécifique de l'efficacité énergétique

DE MINIMIS

Généralités

Vous souhaitez analyser une thématique spécifique de l'efficacité énergétique de votre entreprise ? vous souhaitez des propositions concrètes, un plan d'action chiffré ?

Les 4 chèques Énergie « Audit partiel » vous permettent de vous faire aider par des Experts reconnus par la Région Wallonne, sur base du régime d'aide **AMURE**.

Dans un audit partiel, l'analyse est focalisée sur l'une des thématiques suivantes : Le **bâtiment** (y compris les techniques HVAC), l'**éclairage**, les **processus industriels**, le recours aux **énergies renouvelables et à la cogénération**.

Montant maximal d'intervention : **5000 €**

[Voir les prestataires labellisés](#) – [Plus de détails](#)

BÉNÉFICIAIRE – Entreprise

TAUX D'INTERVENTION – 75%

MONTANT MAXIMUM SUR 3 ANS – 15000 € HTVA

Contacts

Cellule Subvention AMURE

Rue des Brigades d'Irlande, 1 – 5100 JAMBES

amure.energie@spw.wallonie.be

Personnes de contact:

Monsieur TACK Grégory

Madame PEVENAGE Valérie

amure.energie@spw.wallonie.be

Administration:

[Direction de la Promotion de l'Energie durable](#)

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS